

Un CMJ, comment ?

Si tu es intéressé(e), retire un dossier de candidature auprès de ton école/collège ou au service des sports et de la vie associative de la mairie d'Auriol.

Remplis-le soigneusement et remets-le à la direction des sports, jeunesse et petite enfance de la ville d'Auriol.

Si tu as besoin de plus d'informations, n'hésite pas à demander au directeur/trice de ton école, au CPE de ton collège ou à téléphoner au 04 42 01 91 09.

Les grandes étapes

- **Du 9 au 20 octobre 2023 :**
Dépôt des candidatures
- **Du 6 au 10 novembre 2023 :**
Campagne électorale pour les candidats retenus
- **25 novembre 2023 :**
Élections et première assemblée plénière pour l'élection du jeune Maire.
- **Samedi 9 décembre 2023 :**
Première manifestation officielle du CMJ à l'occasion du Lancement des illuminations de la place du village aux côtés de Mme le Maire.



**Si tu as des questions,
appelle-nous !**

**Maison des Sports
et de la Vie Associative**
100, avenue Gaston-Rebuffat
Tel. : 04 42 01 91 09

sports.associations@mairie-auriol.fr



Ne pas jeter sur la voie publique © Ville d'Auriol - Dir. De la communication - SGM / 04 84 83 07 44 - Photo PIXABAY

Mieux vivre, ensemble



Le mot des élus

Chers jeunes auriolais,
Participer à la vie de la commune au sein du Conseil Municipal des Jeunes est une magnifique aventure à laquelle j'espère que vous répondrez présents !
Les élus ont besoin de votre regard, de votre approche, pour aborder les questions qui concernent notre jeunesse, votre génération, et vous êtes les mieux placés pour nous conseiller en la matière.

Je compte donc sur votre forte mobilisation et je m'engage à ce que toute mon équipe vous accompagne tout au long de cette belle expérience républicaine. A bientôt !

Véronique MIQUELLE,
Votre maire

En devenant Conseiller Municipal des Jeunes, vous serez les ambassadeurs de la jeunesse d'Auriol !
Vous vous exprimerez sur différentes thématiques, comme l'environnement, la solidarité, le sport, la culture... À travers votre engagement, vous participerez à l'avenir de notre commune.

Manon DI MAGGIO
Votre Conseillère Municipale
Déléguée au Développement de la
Citoyenneté - Défense



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) : présentation

Participer à la vie politique locale, ce n'est pas réservé qu'aux adultes !

Espace d'expression et d'écoute de la jeunesse, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) t'offre la possibilité de t'impliquer dans la vie de ta collectivité.

**Tu as des idées pour ton village ?
Tu souhaites participer à des projets concrets pour les jeunes de ta commune ?
Tu souhaites comprendre comment fonctionne une mairie ?**

Alors deviens membre du Conseil Municipal des Jeunes !

UN CMJ, pourquoi ?

Rejoindre le CMJ c'est te permettre de t'impliquer dans la vie municipale (cérémonies, vœux du maire, illuminations de Noël...):

- Pour proposer et/ou monter des projets.
- Pour participer à l'amélioration de ton cadre de vie
- Pour comprendre le fonctionnement de ta ville et faire tes premiers pas vers l'écocitoyenneté

UN CMJ, pour qui ?

Les jeunes Auriolais scolarisés sur la commune en classes de CM1, CM2 et 6^{ème}.
Le CMJ sera composé de 24 jeunes élus pour deux ans.

Deux filles et deux garçons dans chacune des quatre écoles élémentaires, pris parmi les CM1 et CM2 et quatre filles et quatre garçons de 6^{ème}.

